

Retrait d'un réservoir et transvidage d'essence

L'ESSENCE EST PRÉSENTE PARTOUT DANS LES ENTREPRISES DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DE VÉHICULES AUTOMOBILES. SES CARACTÉRISTIQUES TANT RECHERCHÉES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU MOTEUR EN FONT UN PRODUIT EXTRÊMEMENT DANGEREUX, QU'IL FAUT MANIPULER AVEC SOIN.



par JEAN YVES VINCENT
Coordonnateur
développement et
conseil,
Auto Prévention

DANGERS

Incendie ou explosion

L'essence est extrêmement inflammable. Lors de sa manipulation, en cas de déversement et encore plus si un travailleur en est aspergé, il faut être extrêmement prudent afin d'éviter tout contact avec une source d'ignition de quelque origine que ce soit.

- **Étincelle électrique:** branchement, interrupteur, court-circuit, téléphone cellulaire, téléavertisseur, radio-téléphone, etc.
- **Électricité statique:** polyester, nylon, acrylique, etc.
- **Tisons:** soudage, découpage, meulage, etc.
- **Flammes nues:** chalumeau, lampe-pilote de chauffage, cigarette, etc.

Blessure au dos

Les réservoirs vides peuvent être encombrants. Lorsqu'ils contiennent de l'essence, ils peuvent aussi être extrêmement lourds. Lorsqu'ils sont partiellement remplis, le déplacement imprévisible du liquide durant leur manipulation peut nécessiter des torsions ainsi que des efforts soudains et importants et provoquer des étirements dangereux pour le dos.

ATTENTION

Aviser le client

On doit aviser le client qu'il apporte son véhicule avec un réservoir le plus vide possible.

Les travaux environnants

Il faut interdire :

- toute source d'ignition dans un rayon de 6 mètres des opérations;
- toute source de production de tisons dans un rayon de 11 mètres (soudage ou découpage, meulage, etc.);
- ces travaux à proximité d'une fosse de travail ou d'alignement.

Les travailleurs affectés à cette tâche

- Ils ne doivent porter aucun vêtement qui cause de l'électricité statique (polyester, nylon, acrylique, etc.). Les vêtements ignifugés, habituellement fabriqués en coton, résistent bien au contact d'une flamme ou d'une source de chaleur intense. Ils évitent aussi l'accumulation d'électricité statique et le risque de production d'étincelle.
- Les travailleurs ne doivent porter aucun appareil de communication pouvant créer une ignition (cellulaire, téléavertisseur, radio-téléphone, walkie-talkie, etc.).

- Des équipements de protection individuelle doivent être mis à la disposition des travailleurs et utilisés par eux : visière, vêtement ignifugé, tablier, gants et chaussures résistants aux huiles.

Équipements requis et entreposage

Pour effectuer l'entreposage de façon sécuritaire, l'entreprise doit d'abord s'assurer de mettre à la disposition des travailleurs les moyens suivants et que ceux-ci sont en bon état de fonctionnement.

- **Un transvideur d'essence** approuvé par un organisme reconnu (F.M., U.L.C.) – voir l'article publié dans le numéro de décembre 2006.
- **Un vérin à transmission ou autre équipement** de maintenance spécialisé muni des adaptateurs appropriés au type de réservoir à retirer. Attention aux véhicules de type fourgonnette : les réservoirs, parfois très longs, requièrent des adaptateurs spéciaux peu répandus.
- **Prévoir l'entreposage des réservoirs vides** à l'extérieur de l'établissement, dans un endroit bien aéré, à l'abri de toutes sources d'ignition, protégé des rayons directs du soleil et des intrus.

PROCÉDURE SÉCURITAIRE



Les caractéristiques d'un transvideur d'essence

- 1 Solide et stable afin de résister à la pression produite par l'accumulation des vapeurs en cas d'incendie.
- 2 Équipé d'un boyau muni d'un fil et d'une buse métallique conductrice afin d'assurer la mise à la terre qui évite les étincelles.
- 3 Muni d'un cavalier : un câble (14 AWG) avec une pince qui permet la mise à la terre et qui évite tout risque d'étincelle.
- 4 Une pompe ne produisant pas d'étincelle assurera le transfert de l'essence. Les fabricants proposent des modèles actionnés manuellement ou à l'air comprimé.
- 5 Des roulettes de dimensions suffisantes pour éviter le coincement dans les grilles de caniveaux et faciliter les déplacements.

Aviser le voisinage de l'opération

- Dans les petits établissements, un avertissement verbal transmis aux personnes situées dans l'environnement immédiat suffit généralement.
- L'utilisation de cônes de signalisation bien en vue autour de la baie de travail rappelle l'opération en cours.
- Dans les plus grands établissements, on peut actionner un gyrophare installé en permanence au plafond.

Vidange du réservoir sur le véhicule

Afin d'éviter la manutention d'un réservoir lourd et instable, le transvidage doit, de préférence, s'effectuer avec le réservoir en place sur le véhicule par le goulot de remplissage ou par un bouchon d'accès (dans le coffre arrière du véhicule ou sous la banquette arrière) ou encore en utilisant l'ouverture laissée par le retrait de la pompe à essence ou de la jauge.


Retrait du réservoir avant la vidange

S'il est impossible de vidanger le réservoir sur le véhicule, on doit le retirer. Il faut alors installer l'équipement de manutention muni des adaptateurs et s'assurer que le réservoir est solidement fixé sur l'équipement avant de procéder au retrait des brides de fixation ou des autres attaches.

Une fois le réservoir détaché, il faut procéder à sa descente en prenant soin d'éviter les déversements. On doit procéder à la vidange immédiatement ou obstruer, de façon étanche, toutes les ouvertures du réservoir et les boyaux des conduites d'essence du véhicule.

Utilisation du transvideur

Pour effectuer un transvidage sécuritaire, on doit respecter les étapes suivantes :

- Utiliser les équipements de protection individuelle décrits plus haut.
- Fixer le cavalier à un objet permettant d'assurer une mise à la terre efficace.
- Installer le boyau de vidange / remplissage en s'assurant que la buse métallique et le fil métallique qu'il contient sont bien en fonction.
- Actionner la pompe en évitant tout déversement. En cas de déversement, avertir immédiatement tout le personnel de l'entreprise afin d'éliminer toutes les sources d'ignition. 

PRÉVOIR LES MOYENS D'INTERVENTION D'URGENCE

- Un extincteur dédié à cette tâche, à proximité du lieu du transvidage.
- Un équipement permettant de doucher un travailleur aspergé d'essence.
- De l'absorbant en vrac ou enveloppé (tube, etc.) pour contenir le déversement et éviter qu'il n'atteigne les caniveaux, séparateurs d'huile, etc.
- Un moyen d'avertissement pour contrôler immédiatement toutes source d'ignition potentielle.